



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II
AU CARDINAL JAMES FRANCIS STAFFORD
À L'OCCASION DU CONGRÈS THÉOLOGIQUE PASTORAL
SUR LE THÈME "LES MOUVEMENTS ECCLÉSIAUX
POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION"**

*Au vénéré Frère, Monsieur le Cardinal James Francis Stafford
Président du Conseil pontifical pour les Laïcs*

1. J'ai appris avec plaisir que, à l'initiative du Mouvement des "Focolari", se tiendra à Castel Gandolfo, du 26 au 29 juin, un Colloque théologique et pastoral sur le thème: "Les Mouvements ecclésiaux pour la nouvelle évangélisation". A vous qui accompagnez et orientez de manière compétente le chemin des "mouvements ecclésiaux" dans la communion et dans la mission de l'Eglise, je confie la charge de porter mon salut cordial à Mademoiselle Chiara Lubich, à ses collaboratrices et collaborateurs, aux intervenants au Colloque ainsi qu'à tous les prêtres, les diacres permanents et les séminaristes étudiants en théologie qui prendront part à cette initiative.

Dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, j'ai tracé les lignes du chemin que l'Eglise, soutenue par l'abondante effusion de grâce qui s'est vérifiée au cours du récent grand Jubilé, est appelée à parcourir à l'aube du troisième millénaire. L'Eglise doit "repartir du Christ", avec le regard fixé sur Lui et, en s'immergeant dans son mystère, s'engager à être pour tous une école de communion et de charité active. Soutenue par la puissance de l'Esprit Saint, malgré les faiblesses humaines, l'Eglise pourra ainsi rendre témoignage de l'amour de Dieu dans tous les milieux où sont en jeu la vie de l'homme et la construction de la société.

Cette mission revient à toute la communauté chrétienne et les mouvements ecclésiaux constituent un "don providentiel" sur ce chemin, ainsi que j'ai tenu à le rappeler moi-même au cours de la mémorable rencontre du 30 mai 1998 sur la Place Saint-Pierre. C'est précisément pourquoi, dans la Lettre apostolique déjà citée, j'ai souligné que "le devoir de promouvoir les divers types d'association revêt une grande importance pour la communion, que ce soient les formes plus traditionnelles ou celles plus nouvelles des mouvements ecclésiaux; ces formes continuent à donner à l'Eglise une vivacité qui est un don de Dieu et qui constitue un authentique "printemps de l'Esprit"" (n. 46).

2. De nombreux prêtres, attirés par l'élan charismatique, pédagogique, communautaire et missionnaire qui accompagne les nouvelles réalités ecclésiales participent, avec les fidèles laïcs, à de nombreux mouvements ecclésiaux. Cette expérience peut être véritablement utile parce que "capable d'enrichir la vie sacerdotale des personnes et d'animer le presbytérium par de précieux dons spirituels" (*Pastores dabo vobis*, n. 31). Il est bien clair, dans la doctrine de l'Eglise catholique, que les prêtres sont d'abord et avant tout appelés à vivre pleinement la grâce du Sacrement par lequel ils sont configurés au Christ, Tête et Pasteur, en vue du service de toute la communauté chrétienne, en cordiale et filiale référence à l'Evêque et fraternellement unis dans le presbytérium diocésain. Ils appartiennent à une Eglise particulière et collaborent à sa mission. Mais il est également vrai que "les charismes de l'Esprit créent toujours des affinités destinées à être, pour chacun, le soutien à sa mission objective dans l'Eglise" (*Insegnamenti* de Jean-Paul II, VIII/2, 1985, p. 660). C'est pourquoi les mouvements peuvent être utiles aussi aux prêtres.

Leur efficacité positive se manifeste quand les prêtres trouvent dans les mouvements "la lumière et la chaleur" qui les aident à progresser dans une vie chrétienne fervente et, en particulier, dans un authentique "*sensus Ecclesiae*", qui les pousse à une plus solide fidélité à leurs Pasteurs légitimes, les rendant attentifs à la discipline ecclésiastique de manière à assumer dans un élan missionnaire les charges propres à leur ministère. Les mouvements ecclésiaux sont en outre "source d'aide et de soutien dans le chemin de formation vers le sacerdoce", en particulier pour ceux qui proviennent de réalités associatives spécifiques, sous réserve du respect dû à la discipline établie par l'Eglise en ce qui concerne les séminaires.

Il est donc important d'éviter que la participation du prêtre, du diacre ou du séminariste à des associations ou des mouvements ecclésiaux se traduise par une attitude de fermeture présomptueuse et restrictive. Elle doit plutôt ouvrir leur esprit à l'accueil, au respect et à la mise en valeur d'autres modalités de participation des fidèles à l'équipe ecclésiale, en les poussant à être toujours davantage des hommes de communion, "pasteurs de l'ensemble" (cf. *Pastores dabo vobis*, n. 62).

3. Dans ces conditions, l'insertion dans les mouvements ecclésiaux se traduira pour les prêtres par une possibilité d'enrichissement spirituel et pastoral. En participant à ceux-ci, en effet, les prêtres peuvent apprendre à mieux vivre l'Eglise dans la co-essentialité des dons sacramentels, hiérarchiques et charismatiques qui leur sont propres, selon la pluralité des ministères, des états de vie et des missions qui la caractérise. "Touchés" et "attirés" par le même charisme, participant à une même histoire, intégrés dans une même équipe, prêtres et laïcs partagent une expérience intéressante de confraternité entre "christifidèles" qui s'édifient réciproquement sans jamais se confondre.

Cela serait toutefois une grave perte si l'on allait vers une "cléricalisation" des mouvements. De la même manière, il serait néfaste que le témoignage et le ministère des prêtres soient de quelque

façon troublés et progressivement assimilés à un état laïc. Le prêtre doit être à l'intérieur du mouvement, au-delà des fonctions et compétences qu'il est amené à y assumer, comme une présence singulière du Christ, Tête et Pasteur, ministre de la Parole de Dieu et des Sacrements, éducateur dans la foi, à travers la liaison avec le ministère hiérarchique. De plus, c'est de leur contribution que peut dépendre en grande partie la croissance des mouvements vers cette "maturité ecclésiale" que j'ai déjà évoquée lors de la rencontre de la Pentecôte 1998.

J'encourage donc ce dicastère à suivre avec attention le chemin des mouvements ecclésiaux, en favorisant un dialogue intense avec eux et en les accompagnant avec sagesse pastorale, ne leur faisant pas manquer, quand cela se révèle nécessaire, du discernement, des orientations et des éclaircissements opportuns.

Je confie cette rencontre à Marie, la Vierge Fidèle, et, alors que j'assure bien volontiers tous les participants de mon souvenir dans la prière, j'envoie à tous une Bénédiction apostolique spéciale.

Du Vatican, le 21 juin 2001